

CAN Actions internationales II 75/75 (PP)[†]

31 mai 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
ASML Holding NV	3,3
Shell PLC	2,7
AstraZeneca PLC	2,7
Safran SA	2,4
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc	2,2
Siemens AG catégorie N	2,1
TotalEnergies SE	2,0
Legrand SA	2,0
Novartis AG catégorie N	2,0
DBS Group Holdings Ltd	2,0
Répartition totale des principaux titres	23,4

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,94 %
Rendement du dividende	2,64 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	196 742,3 \$

Actifs nets (millions de \$)
3,3 \$

Cours
17,55 \$

Nombre de titres
81

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGD101A

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
3,75	-1,28	8,60	14,90	14,35	9,42	-	7,39

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
18,60	9,34	14,48	-3,98	5,30	-0,38	13,88	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 mai 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
11,75 %	oct. 2025	2,68 %	sept. 2023	7,20 %	100,00 %	35	0

CAN Actions internationales II 75/75 (PP)[†]

31 mai 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par JPMorgan Asset Management (Canada) Inc..

Commentaires sur les marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé au premier trimestre de 2026, car la guerre au Moyen-Orient a perturbé l'offre d'énergie, l'incertitude entourant les droits de douane a refait surface à la suite d'une contestation judiciaire et les titres technologiques à mégacapitalisation ont fait l'objet d'une surveillance accrue au cours de la période de publication des résultats. Les prix de l'énergie ont bondi, ce qui a alimenté les préoccupations générales à l'égard de l'inflation et miné la confiance des investisseurs. Dans ce contexte, les actions de valeur ont surpassé les actions de croissance au cours du trimestre, et les secteurs défensifs ont suscité un intérêt accru de la part des investisseurs.

Rendement

Shell PLC a favorisé le rendement du fonds. Même si une installation au Moyen-Orient a été endommagée en raison du conflit dans la région, la hausse des prix de l'énergie a produit de solides résultats. TotalEnergies SE a contribué au rendement après avoir fait état de solides résultats financiers, notamment de solides marges de raffinage et de l'augmentation de la production découlant de nouveaux projets. La sous-pondération de SAP SE a contribué au rendement après que la société a publié des résultats trimestriels plus faibles que prévu, la confiance des investisseurs ayant été davantage ébranlée par l'incertitude macroéconomique et les pressions concurrentielles.

La sélection des titres des services de communication et des technologies de l'information a favorisé le rendement. Sur le plan régional, la sélection des titres en Europe continentale et une surpondération dans les marchés émergents ont aussi alimenté le rendement.

Sony Group Corp. a nuí au rendement du fonds en raison des préoccupations quant à l'incidence de la hausse des coûts de la mémoire sur la rentabilité des activités de la société dans le secteur des consoles de jeux, malgré le rendement plus élevé que prévu des titres de tiers. Le titre de Capgemini SE a nuí au rendement, car il s'est déprécié dans un contexte de décote généralisée du secteur des logiciels et des services de TI en raison des préoccupations concernant les perturbations par l'intelligence artificielle, qui ont entraîné une rotation à l'extérieur du secteur. 3i Group PLC a nuí au rendement en raison du ralentissement de la croissance des ventes d'un actif clé.

La sélection des titres des produits industriels et la surpondération de la consommation discrétionnaire ont nuí au rendement. Sur le plan régional, la sélection des titres au Japon et en Europe continentale a aussi entravé le rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté au fonds un placement dans ASICS Corp. Il estime que la société a connu un solide revirement, grâce à une stratégie rigoureuse axée sur la course et les chaussures de sport, qui a réussi à accroître la notoriété de la marque à l'échelle mondiale.

CAN Actions internationales II 75/75 (PP)[†]

31 mai 2026

Le sous-conseiller a augmenté la position du fonds dans BAE Systems PLC en raison de la solide trajectoire de croissance de ses bénéfices, soutenue par un important carnet de commandes et une prévisibilité de croissance durable que le sous-conseiller croit toujours sous-estimés par le marché par rapport à ses pairs.

Le sous-conseiller a liquidé le placement du fonds dans Diageo PLC en raison de données contrastées quant à la possibilité que la consommation de spiritueux aux États-Unis reprenne entièrement sa trajectoire de croissance précédente, le cycle actuel des stocks pouvant prendre plusieurs années à se résorber.

Le sous-conseiller a réduit la position du fonds dans Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd. en raison de la nature cyclique des sources de revenus de la société et de sa dépendance à l'égard de l'orientation du marché boursier chinois.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, il existe un degré élevé d'incertitude quant à la façon dont le conflit au Moyen-Orient pourrait évoluer, même s'il existe de solides incitatifs à la désescalade. Un conflit persistant et prolongé pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'inflation, la croissance économique et les bénéfices des sociétés à l'échelle mondiale. Le sous-conseiller surveille la situation de près.

Le sous-conseiller croit que la situation macroéconomique sera incertaine et volatile en 2026, mais que ce contexte pourrait créer des occasions pour les investisseurs à long terme. Il a repéré des sociétés dont le cours de l'action n'est plus lié aux fondamentaux à long terme. Le sous-conseiller estime qu'il sera important au cours de la prochaine année de mettre l'accent sur les sociétés qui ont un meilleur contrôle sur leur propre trajectoire.

CAN Actions internationales II 75/75 (PP)[†]

31 mai 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Actions internationales II 75/75 (PP)[†]

31 mai 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

